

SÈVRES



HAUTS-DE-SEINE

Sèvres, le 26 avril 2007

La lettre du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez été très nombreux à voter au premier tour de scrutin des élections présidentielles puisque le taux de participation s'est établi dans notre ville à 87,76%, avec des taux supérieurs à 90% dans cinq des quatorze bureaux de vote de Sèvres. C'est un résultat historique puisqu'une telle mobilisation ne s'était pas vue à Sèvres depuis l'élection présidentielle de 1974 et celle de 1981. C'est tout à l'honneur des Sévriens et cela prouve la force de notre démocratie représentative, même si cela entraîne quelques difficultés pratiques.

Bien sûr la contrepartie de cette participation exceptionnelle a été l'allongement des files d'attente dans les bureaux de vote et en particulier dans les deux plus gros d'entre eux, le bureau 8 (salle Alphonse Loubat) et le bureau 12 (réfectoire de l'Ecole Gambetta A) qui comptent chacun plus de 1200 inscrits.

Ce phénomène s'est constaté dans toute la France et on a même relevé dans certains bureaux parisiens jusqu'à deux heures d'attente alors que le scrutin s'y déroule de façon traditionnelle. Il est clair que la généralisation des urnes électroniques à Sèvres a, dans certains cas, ralenti les opérations mais je note par exemple que le bureau 8 avait déjà été équipé d'une urne électronique pour les élections cantonales de 2006 sans poser de problème. Il est vrai que le taux de participation ainsi que le nombre d'inscrits étaient moins importants.

Le fonctionnement des urnes électroniques a été testé à Sèvres dans trois bureaux de vote pour le référendum sur le traité constitutionnel européen en 2005, puis dans cinq bureaux de vote lors des élections cantonales de 2006. Ces trois tours de scrutin se sont déroulés dans d'excellentes conditions sans susciter de contestation sur les résultats et à la satisfaction des utilisateurs, électeurs comme présidents et assesseurs des bureaux de vote. C'est à l'issue de ces essais concluants que la généralisation a été décidée ; les crédits ont été inscrits au budget en juin 2006 sans susciter la moindre observation d'aucun conseiller municipal.

HÔTEL DE VILLE

54, GRANDE RUE

BP 76

92311 SÈVRES CEDEX

TÉL : 01 41 14 10 10

FAX : 01 45 34 94 44

mairie@ville-sevres.fr
<http://www.ville-sevres.fr>

.../...

.../...

Aujourd'hui, je n'envisage pas de revenir au vote traditionnel qui présente un certain nombre d'inconvénients et qui ne garantit ni contre les erreurs, ni contre les fraudes. De plus, contrairement à ce que certains prétendent, en totale méconnaissance de la loi électorale, le recomptage des bulletins n'est pas possible dans le vote traditionnel car les bulletins doivent être détruits immédiatement après la clôture du scrutin dans chaque bureau de vote.

Toutefois, nous allons mettre en œuvre dès le 6 mai prochain des mesures pour accélérer le plus possible les opérations de vote dans le strict respect du code électoral. J'y travaille en ce moment avec les présidents et les secrétaires des bureaux de vote. Mais dès à présent, je rappelle que les bureaux de vote ouvrent à 8 heures et que la première heure est peu fréquentée.

Dans un second temps, pour faire face à l'afflux de nouveaux inscrits, nous allons reconsidérer le périmètre des bureaux de vote et, éventuellement, augmenter leur nombre. Ce travail devra être entrepris sereinement et en concertation, dans le cadre de la vie des quartiers. Il nécessite des études détaillées et un processus réglementaire avec approbation préfectorale ; il pourrait être mis en œuvre pour 2008.

Je souhaite que vous manifestiez le 6 mai prochain la même volonté de participation que le 22 avril pour ce choix essentiel pour l'avenir de la France. Je puis vous assurer que nous mettons tout en œuvre pour que le prochain tour de scrutin se déroule dans les meilleures conditions.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à mes sentiments les plus dévoués.

Votre maire



François KOSCIUSKO-MORIZET
Conseiller général des Hauts-de-Seine